

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN97

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Au titre du tableau de l'alinéa 288, remplacer les mots : « actualisant la programmation militaire » par les mots : « de programmation militaire telle que modifiée par l'actualisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.